



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 12 avril 2011

### RÉSOLUTION

## HORAIRE SCOLAIRE

### Considérant

- la position de la SPG dans la commission HHS du printemps 2010;
- la réponse de la SPG à la consultation de la commission HHS;
- les travaux de la commission sur l'introduction d'une augmentation de l'horaire scolaire de l'écolier pour 2013;

les membres de la SPG, réunis en Assemblée générale extraordinaire,

### constatent que

- la mise en application du PL n'a pas été anticipée,
- les problèmes, non résolus à ce jour, sont encore très nombreux,
- l'augmentation de l'horaire de l'écolier péjore les prestations dues aux élèves,
- les revendications récurrentes et légitimes de la SPG sur la question des postes n'ont eu aucun effet.

***En conséquence, les membres de la SPG, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 12 avril 2011,***

- **décident** de lancer un référendum contre la loi, dès que celle-ci aura été votée par le Parlement comme le prévoit la législation,
- **s'engagent** avec détermination à récolter un maximum de signatures pour faire aboutir ce référendum.

***Résolution adoptée à 200 voix POUR, 1 voix CONTRE, 5 Abstentions***